

"Serait-ce le réveil de la belle au bois dormant?" dans Frankfurter Allgemeine Zeitung (29 février 1984)

Légende: Le 29 février 1984, dans le cadre des débats sur la coopération européenne en matière de défense, le quotidien allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung s'interroge sur les raisons du regain d'intérêt pour l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et pose la question de sa réactivation.

Source: Frankfurter Allgemeine Zeitung. Zeitung für Deutschland. 29.02.1984. Frankfurt/Main: FAZ Verlag GmbH.

"Wird Dornröschen wachgeküßt?", auteur:Nonnenmacher, Günther , p. 34.

Copyright: (c) Frankfurter Allgemeine Zeitung GmbH

All rights reserved. Provided by Frankfurter Allgemeine archiv.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/serait_ce_le_reveil_de_la_belle_au_bois_dormant_dans_frankfurter_allgemeine_zeitung_29_fevrier_1984-fr-e569cf74-2bb5-4a0a-9444-34419e6ba32c.html

Date de dernière mise à jour: 22/06/2015

Serait-ce le réveil de la belle au bois dormant? (29 février 1984)

La coopération en matière de sécurité et l'Union de l'Europe Occidentale

par Günther Nonnenmacher

Francfort - 28 février 1984 -

Au cours de ces derniers mois, les problèmes posés par la politique de sécurité ont occupé une place non négligeable dans les discussions européennes. Le Chancelier Kohl et le Président Mitterrand se sont déjà entretenus deux fois ce mois-ci d'un renforcement de la coopération franco-allemande dans ce domaine. M. Craxi a attiré l'attention, lors de sa visite à Bonn - non sans émettre quelques réserves à l'égard des "relations privilégiées" entre la France et la R.F.A. - sur l'Union de l'Europe Occidentale, qui constitue le cadre approprié de discussions plus approfondies sur la politique de défense et de sécurité. Le ministre de la défense français, M. Hernu, avait déjà plaidé en décembre, devant l'Assemblée de l'U.E.O., pour une revalorisation de cette organisation. Et maintenant M. Mertes, Ministre d'Etat aux affaires étrangères, signale que Bonn est disposé à relancer l'U.E.O. comme cadre de coopération en matière de politique de défense.

Ce regain d'intérêt pour l'U.E.O. est quelque peu surprenant. En effet, cette organisation faisait plutôt tapisserie depuis que l'O.T.A.N. était devenue la tribune de discussion des questions de défense et que la Communauté européenne avait en quelque sorte absorbé les autres formes de coopération. L'U.E.O. a été fondée en 1954, succédant au Pacte de Bruxelles (également nommé "Union occidentale") qui avait été conclu en 1948 entre les vainqueurs de la guerre, à savoir la Grande-Bretagne et la France, ainsi que les trois pays du Benelux, pour le cas où l'Allemagne recommencerait à mener une politique d'agression. Après la décision des alliés d'autoriser le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest, la R.F.A. et l'Italie ont été accueillies au sein du pacte élargi de l'U.E.O.

Des restrictions ont été imposées à la production et à l'exportation d'armements par ces deux pays ; la République fédérale a renoncé à la fabrication d'armes ABC. Certaines de ces restrictions ont été levées au fil des ans - par exemple, en 1980, la limitation du tonnage des sous-marins et des navires de surface allemands. En décembre 1983, l'Assemblée parlementaire de l'U.E.O. a adopté une recommandation sur l'abolition des dispositions du Traité de Bruxelles concernant la construction de bombardiers à long rayon d'action et de missiles à longue portée. Cette recommandation doit encore être adoptée par le Conseil des Ministres de l'U.E.O. à la majorité des deux tiers pour entrer en application. Sa signification pratique est minime, puisque Bonn n'a de toute façon pas l'intention de fabriquer de telles armes. Néanmoins, en éliminant une des dernières "discriminations" à l'encontre de l'Allemagne, cette décision aurait une signification symbolique. M. Mertes a conforté ce point de vue en déclarant que Bonn n'avait pas mérité la "méfiance" dont les limitations contenues dans le Traité de Bruxelles sont l'expression.

L'U.E.O. a pris une nouvelle importance après le retrait de la France de la structure militaire intégrée de l'O.T.A.N. en 1967. Elle est ainsi devenue, d'une part, le trait d'union entre Paris et l'Alliance atlantique et, d'autre part, l'instance au sein de laquelle les Européens pouvaient discuter entre eux des plans de défense et d'armement. Néanmoins, il n'est pas sorti grand-chose de cette instance, pour la raison essentielle que la France essayait, depuis l'époque de de Gaulle, de faire de l'U.E.O. en quelque sorte la rivale de l'O.T.A.N. C'est précisément pour cette raison, à savoir pour ne pas susciter de difficultés pour l'Alliance, ni créer de tensions dans les relations avec Washington, que Bonn ne s'est pas associé à ces plans.

Comment expliquer ce regain d'intérêt pour l'U.E.O., alors que les Européens ont défini, il y a à peine un an, dans la "déclaration solennelle" de Stuttgart, la Coopération politique européenne (C.P.E.) comme le cadre des concertations en matière de politique de sécurité ? C'est qu'il existe au sein de la C.P.E. des obstacles qui empêchent la poursuite d'une discussion sur une "défense européenne" - quoi qu'on entende par cette expression. En effet, l'Irlande, membre de la Communauté, est indépendante de toute alliance et entend le rester ; la Grèce, bien que membre de l'O.T.A.N., tient à mener sa propre politique extérieure : les décisions prises par la C.P.E. en matière de sécurité sont jugées inacceptables par Athènes lorsqu'elles contredisent la ligne suivie par le gouvernement du Pasok du Premier Ministre, M. Papandreou, en matière de politique

étrangère. La situation de la majorité au Danemark - le rejet de la double décision de l'O.T.A.N. par le Folketing en est la preuve - limite fortement la marge de manœuvre du gouvernement de Copenhague dans le domaine de la politique de sécurité. Un renforcement des relations bilatérales, notamment une coopération accrue entre Paris et Bonn, suscitent en revanche l'inquiétude des autres partenaires de la Communauté qui craignent la formation d'un directoire franco-allemand.

Il est donc concevable que l'on veuille tirer une organisation déjà existante de sa léthargie, d'autant plus que le traité sur lequel elle repose en offre les moyens (l'article 5 du Traité de l'U.E.O. prévoit l'assistance automatique en cas d'agression contre un ou plusieurs Etats membres) et qu'il existe déjà une certaine infrastructure (Conseil des Ministres, Assemblée parlementaire, Secrétariat). Il semble que les perspectives d'une relance de l'U.E.O. n'aient jamais été aussi favorables depuis des années. Le Président français a soutenu sans réserve la double décision de l'O.T.A.N. ; il ne manque aucune occasion pour souligner l'importance que revêt pour l'Europe la garantie américaine en matière de sécurité. L'orientation prise par Mitterrand, en ce qui concerne la politique de sécurité, est plus "atlantique" que celle de ses prédécesseurs. Une relance de l'U.E.O. n'éveillerait certainement plus la méfiance à laquelle s'étaient heurtées les précédentes tentatives françaises.

Au cours des dernières années - et cela notamment en raison d'un certain flou dans la politique étrangère américaine et de certaines déclarations malencontreuses de Washington - les Européens ont de plus en plus acquis la conviction qu'il convient d'encourager les efforts et la coopération en matière de défense, afin de renforcer le second "pilier de l'O.T.A.N.". Il se peut que la conviction des Européens soit renforcée par les manifestations d'opinions anti-européennes qui sont latentes aux Etats-Unis, comme nous l'avons vu ces jours derniers avec la proposition de l'ancien ministre des affaires étrangères américain, M. Kissinger, en vue de réduire les effectifs des troupes américaines en Europe.

M. Mertes vient d'annoncer que le ministre fédéral des affaires étrangères, M. Genscher, auquel la présidence du Conseil des Ministres de l'U.E.O. échoit pour six mois, participera à la prochaine réunion du Conseil de l'U.E.O., le 24 mai. Il prévoit également que le Chancelier abordera la question de l'U.E.O. durant sa visite à Washington qui commencera samedi. En octobre, l'U.E.O. organisera à Rome une réunion à laquelle participeront, d'après les projets actuels, les ministres des affaires étrangères et les ministres de la défense. C'est au plus tard à cette époque-là que l'on saura si un second souffle va véritablement être donné à l'U.E.O.